

Frédéric Fève
Naturaliste indépendant

41 rue Charles de Gaulle
54 770 LAITRE-SOUS-AMANCE

Tél./Fax : 03 83 45 48 07
Mobile : 06 83 01 97 70
E-mail : FEVEF@wanadoo.fr

www.fredericfeve.com



EXPERTISE FAUNE

PROJET DE RENOVATION DE DE CINQ BATIMENTS CARREFOUR DE LA RETHONDES A VERDUN (55)

RAPPORT D'EXPERTISE



Septembre 2023

SOMMAIRE

1- Préambule et objectifs de la mission	P2
2- Travaux effectués et méthodes	P3
2.1- Chiroptères	P3
2.2- Oiseaux	P4
3- Résultats des recherches	P4
3.1- Chiroptères	P4
3.2- Oiseaux	P6
4- Enjeux, sensibilités, impacts	P9
5- Mesures ERC	P9
6- Conclusion	P10
BIBLIOGRAPHIE	P11



EXPERTISE CHIROPTERES

PROJET DE RENOVATION DE DE CINQ BATIMENTS CARREFOUR DE LA RETHONDES A VERDUN (55)

1- Préambule et objectifs de la mission

L'OPH de la Meuse souhaite rénover plusieurs de ses immeubles locatifs situés Carrefour de la Rethondes à Verdun (55). Ceux-ci sont présentés sur la Figure 1 ci-après.

Les travaux prévus visent notamment à revoir l'isolation de ces bâtiments, pour le confort des habitants et les économies d'énergie (isolation des façades, des combles, changements des fenêtres et portes, changement des toitures et isolation des plafonds des caves).

La DREAL Grand-Est a demandé une expertise environnementale pour étudier les enjeux de ce projet sur la faune sauvage. Cette expertise a démarré dès réception de la commande de l'OPH de la Meuse (septembre 2023).

Les conditions d'étude et les méthodologies utilisées sont présentées en paragraphe 2 ci-après.

Le présent rapport mentionne les résultats de ces recherches, précise les enjeux, les risques d'impacts et donne des recommandations pour éviter, réduire ou compenser ces impacts (mesures ERC).

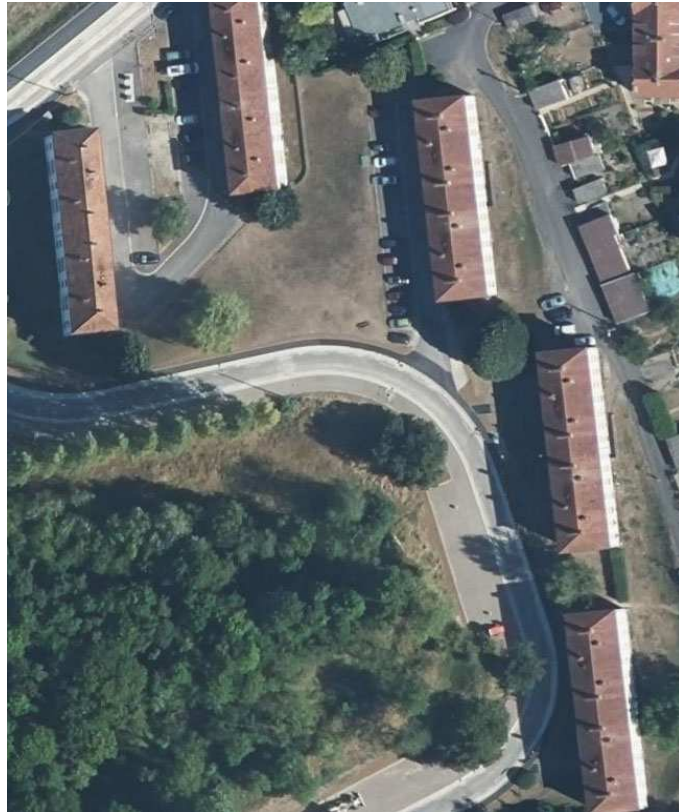


Figure 1 : 5 bâtiments carrefour de la Rethondes (Source Geoportail)

2- Travaux effectués et méthodes

2-1 Chiroptères

La mission a concerné la période de transit automnal pour les chauves-souris soit le début d'automne 2023. Pour ces espèces, le cycle de vie se découpe ainsi :

- hibernation de mi-novembre à début mars (gîtes d'hibernation),
- transit printanier (déplacements, migration, gîtes de transit) de début mars à début mai,
- mise bas/élevage des jeunes de mi-mai à fin juillet (gîtes de mise bas pour les femelles, gîtes d'estivage pour les mâles),
- émancipation des jeunes (fin juillet/début août),
- transit automnal (déplacements, migration, gîtes de transit) de mi-août à octobre inclus,
- accouplements (rassemblements) en septembre/octobre.

Les bâtiments ont été inspectés en journée (toitures, combles, façades, caves) pour une recherche d'individus ou d'indices de présence (guano, cadavres...). Les gîtes potentiels ont été recherchés visuellement. L'ensemble des bâtiments soumis à rénovation ont été prospectés.

2-2 Oiseaux

Certaines espèces d'oiseaux fréquentent nos bâtiments principalement en période de reproduction (mars à août généralement). L'expertise des bâtiments s'est donc déroulée en toute fin de période de reproduction. Elle a consisté à une recherche visuelle des nids d'oiseaux à l'aide de jumelles notamment.

3- Résultats des recherches

Conditions d'étude : les prospections ont été effectuées dans de bonnes conditions de visibilité, lors de conditions climatiques favorables :

- Visite intérieur/extérieur des bâtiments le 08-09-23 ; beau temps, vent faible, T = 22°C à 10h08.

3.1- Chiroptères

Aucun indice de présence n'a été relevé en façade, ni à l'intérieur des bâtiments concernés par les rénovations. Aucun individu de chauves-souris n'a été observé. Il y a très peu de possibilités de gîtes en façade (absence de cavités favorables, volets roulants neufs sur la majorité des façades, absence de bardage...). Les pièces des différents étages ne sont pas favorables car lumineuses et habitées. Les caves sont peu enterrées, fréquentées (lumières automatiques) et les larmiers d'accès sont fermés avec des fenêtres hermétiques. Les combles sont assez spacieux, recouverts de tuiles traditionnelles sur charpentes métalliques, ils ne contiennent pas de guano (ni aucun cadavre d'oiseaux).



Vues extérieures des bâtiments du Carrefour de la Rethondes



Combles des bâtiments du Carrefour de la Rethondes (rénové à droite)



Caves des bâtiments du Carrefour de la Rethondes (les plafonds ont été isolés)



Les travaux sont en cours sur deux des cinq bâtiments du Carrefour de la Rethondes (isolation des façades faite ou en cours, changements des toitures)

3.2- Oiseaux

Trois des anciennes toitures sont encore présentes (deux ont déjà été changées). Elles disposent de cheminées potentiellement favorables au Choucas des tours. Toutefois aucun individu n'a été observé (l'espèce est souvent présente aux alentours de ses sites de reproduction même en dehors de la période de reproduction).

De nombreux nids de Moineaux domestiques sont visibles en sous toitures dans les bâtiments qui n'ont pas encore été rénovés (9 en façade ouest du bâtiment 24/26, 6 en façade nord de ce même bâtiment, 12 en façade nord du bâtiment 20/22, 2 en façade est de ce même bâtiment, 1 en façade nord du bâtiment 16/18, plus aucun nid visible sur les bâtiments 08/10 et 12/14 qui sont en cours de rénovation).

Potentiellement, les arases des murs pourraient être favorables au Martinet noir (possibilité de passage en sous toiture) sur les bâtiments 20/22 et 24/26 (les trois autres bâtiments sont non favorables pour l'espèce ou rénovés). Toutefois aucun cadavre de Martinet noir n'a été trouvé dans les combles visités, ce qui ne prêche pas pour une présence de l'espèce (difficile d'être affirmatif à 100% quand les inventaires sont faits en dehors de la période de reproduction de l'espèce).

Aucune autre espèce n'a été observée dans ces bâtiments du Carrefour de la Rethondes (absence de nids de Rouge-queue noir, de Bergeronnette grise, de Tourterelle turque, d'Etourneau sansonnet, d'Hirondelles...).



Figure 2 : localisation des nids d'oiseaux carrefour de la Rethondes

Tableau 1 – Statut des espèces d'oiseaux rencontrées

Nom français	Nom latin	Protection France	Directive Oiseaux	Convention Berne	UICN Monde	UICN France
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Esp, biot			LC	LC

* présence non confirmée et concernant un bâtiment conservé sans rénovation

Légende

Protection réglementaire en France

Biot : Protection du biotope

Esp, biot : Protection de l'espèce et de son biotope (reproduction, repos)

Conventions internationales et Directives européennes

Convention de Berne : Annexe II. Espèce strictement protégée. Annexe III. Espèce de faune protégée dont l'exploitation est réglementée.

Directive Oiseaux : Annexe I. Espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de Protection Spéciale).

Catégories UICN pour les listes rouges

EX : Espèce éteinte au niveau mondial, RE : Espèce disparue de métropole, CR : En danger critique d'extinction, EN : En danger, VU : Vulnérable, NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises), LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible), DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes), NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente), NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge).

Textes légaux et sources bibliographiques

Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. JORF du 5 décembre 2009

Arrêté du 29 octobre 2009 relatif à la protection et à la commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national. JORF n°0272 du 24 novembre 2009

Convention de Berne du 19 septembre 1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. 12pp + 4 ann.

Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (version codifiée). 19p.

UICN., 2001. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste Rouge : Version 3.1*. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 32 pp.

UICN., 2003. *Lignes Directrices pour l'Application, au Niveau Régional, des Critères de l'UICN pour la Liste Rouge*.

Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. ii + 26 pp.

UICN, 2010. *The UICN Red List of Threatened Species. Version 2010.3*. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni. UICN 2016.



Moineau domestique Photo Fève Droits Réservés

4- Enjeux, sensibilités, impacts

Les études réalisées en 2023 (visite du 8 septembre) ont montré l'absence de chauves-souris dans les bâtiments soumis à rénovation (aucun indice de présence, aucun individu, peu de possibilités de gîtes). Les enjeux et les risques d'impacts sont donc nuls ou très faibles concernant les Chiroptères.

Concernant les oiseaux, seul le Moineau domestique a été observé (présence de 29 nids en sous toitures des bâtiments 24/26 et 20/22 et d'un nid en façade du bâtiment 16/18). Les enjeux sont forts au vu du nombre de nids répertoriés.

Les risques d'impacts sont forts pour le Moineau domestique. Ils concernent la destruction d'individus si les travaux sont faits en période de reproduction, la destruction des nids.

5- Mesures ERC

Il n'y a pas de mesures particulières à prendre pour la rénovation de ces bâtiments concernant les chauves-souris.

Pour les oiseaux, il convient, dans un premier temps, d'adapter le calendrier chantier à l'écologie de ces espèces, c'est-à-dire de ne pas réaliser les travaux en période de nidification (mars à août inclus) afin d'éviter la destruction des nichées.

Dans un deuxième temps, il faudra compenser la perte des nids. Nous proposons la pose de nichoirs à raison du double des nids comptabilisés soit 50 nids de Moineau domestique estimés (si on tient compte du potentiel des 2 bâtiments déjà rénovés), soit 100 nichoirs à poser en sous toitures correspondant à 7 « blocs abris » de 3 niches par bâtiment (cf. illustration Figure 3). Il faudra privilégier les façades ouest et nord.

Les nichoirs proposés sont visibles dans le catalogue Schwegler <http://www.schwegler.be/>, nichoirs en béton/bois pérennes qui donnent les meilleurs résultats. Ils peuvent être commandés à la société Valliance <http://www.valliance-nature-69.fr/> email : valliance@outlook.fr.

Ces nichoirs devront être posés avant mars 2024 soit avant le début de la période de nidification.

Abri pour colonies de moineaux 1SP

3 niches avec double trou d'envol 30 x 50 mm



Figure 3 : bloc abri Schwegler de 3 nids pour Moineau domestique

6- Conclusion

Les recherches effectuées en septembre au sein des bâtiments du Carrefour de la Rethondes à Verdun, soumis à rénovation, ont montré l'absence de chauves-souris en 2023. Au vu des possibilités de gîtes et de l'état d'avancement des travaux sur certains bâtiments, les enjeux et les risques d'impacts pour les Chiroptères sont considérés comme nuls ou très faibles (cf. § 4). Il n'y a pas de mesures particulières à prendre concernant les travaux pour ce groupe.

A contrario, ces recherches ont montré la bonne présence du Moineau domestique. Pour cette espèce, les enjeux et les risques d'impacts sont forts. Des mesures de réduction des impacts et de compensation sont données en paragraphe 5.

La pose des nichoirs devra faire l'objet d'un suivi d'occupation sur trois années consécutives.

BIBLIOGRAPHIE

CHIROPTERES

- ARTHUR L. & LEMAIRE M., *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*, Editions Biotope 2015
- CPEPESC Lorraine, *Connaître et protéger les chauves-souris de Lorraine*, Ciconia Vol.33 (N.Sp.) 2009
- DIETZ & al., *L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord*, Delachaux et Niestlé éd. Française 2009
- MARCHESI P. & al., *Mammifères identification*, FAUNA HELVETICA, 2008
- FEVE F., *Mammifères sauvages de Lorraine*, Editions Serpenoise 2006
- ARTHUR L. & LEMAIRE M., *les Chauves-souris Maîtresses de la nuit*, Delachaux et Niestlé 1999
- MACDONALD D. & BARRETT P., *Guide complet des Mammifères de France et d'Europe*, Delachaux et Niestlé 1995
- GEML, *Atlas des Mammifères sauvages de Lorraine*, Editions de l'Est 1993
- Guide « *Protéger les chauves-souris dans les bâtiments* » Centre de Coordination Ouest pour l'Etude et la Protection des Chauves-souris
- Plaquette « *connaître et protéger les Chauves-souris en Lorraine* », C.P.E.P.E.S.C. Lorraine

OISEAUX

- Atlas des oiseaux de France métropolitaine : Nidal Issa, Yves Muller 2015,
- Oiseaux de Lorraine : Frédéric FEVE. Ed. Serpenoise. 320 p. (2004)
- Inventaire des oiseaux de France : Ph. J. DUBOIS, P. Le MARECHAL, G. OLIOSO & P. YESOU. Ed. Nathan 384 p. (2000)
- Atlas des oiseaux de France en Hiver : Dosithée YEATMAN-BERTHELOT. Ed. Société Ornithologique de France. 575 p. (1991)
- Guides des Oiseaux de France et d'Europe : R. PETERSON & al. Ed. Delachaux et Niestlé. 534 p. (1994)